

# 5<sup>c.</sup> Journal du Lot 5<sup>c.</sup>

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

## Abonnements

CAHORS ville.....	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	3 fr.	5 fr.	9 fr.
Autres départements.....	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance.

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

## Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUJAN, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

## Publicité

ANNONCES (la ligne).....	25 cent.
RÉCLAMES.....	50 —

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## DEUX ANS

La Chambre attaque la discussion de la loi de deux ans déjà adoptée par le Sénat.

Si cette loi est adoptée, le service militaire pour tous les citoyens sera réduit à deux années, ce qui sera très suffisant, tout le monde en convient.

Cette loi a évidemment, ainsi que l'a déclaré M. Jaurès, la plus haute importance sociale.

La majorité républicaine en la votant, sans délai, réfutera une fois de plus par un acte éclatant, la calomnie de ceux qui prétendent que la République épuise toute sa force dans la lutte anticléricale.

Et le leader socialiste fait suivre cette observation de l'exposé des difficultés rencontrées par la loi de 2 ans.

L'opposition n'a pas renoncé pourtant, à laisser la majorité; elle sait bien qu'il lui sera difficile de faire prévaloir son système oligarchique et routinier sur le principe d'égalité dont s'inspire la loi nouvelle. Mais elle sait que la Chambre ne dispose guère, pour le vote de ce projet très vaste, que du mois de juin.

Dès le commencement de juillet, elle devra voter le projet sur les contributions directes auquel s'applique le projet d'impôt sur le revenu proposé par le ministre des finances. Il y aura donc en juillet, un grand et nécessaire débat fiscal, qui aboutira, si la majorité a la sagesse de s'en tenir d'abord au projet Rouvier, mais qui absorbera toute la fin de la session.

Si donc en juin, l'opposition parvenait en multipliant les obstacles, les amendements, les contre-projets, à ralentir la marche de la loi, l'ajournement ainsi obtenu par elle, équivaudrait presque à un rejet de cette loi; car qui peut dire à quel moment et dans quelles conditions le débat pourrait utilement se rouvrir?

Déjà on annonce que M. de Montebello, qui tient pour une armée prétorienne ou domineraient les renégats, se prépare à une résistance voisine de l'obstruction.

La majorité républicaine ne déjouera ces manœuvres si dangereuses, qu'à force d'opiniâtreté, de cohésion et d'habileté.

Peut-être quand la discussion générale lui aura permis de mesurer les obstacles, se décidera-t-elle à adopter purement et simplement le texte du Sénat. Si elle l'adoptait sans modification, ce serait un avantage immense, car la loi pourrait être immédiatement promulguée.

La seule modification qui paraisse importante est relative à la date d'application de la loi.

Le Sénat a décidé, en effet, (titre VIII dispositions transitoires, art. 97) que la loi entrerait en vigueur deux ans après sa promulgation. Au contraire, la commission de la Chambre propose que les articles essentiels de la loi entrent en application à dater du 1<sup>er</sup> janvier qui suivra la promulgation.

Avec le texte du Sénat, la loi entrerait en vigueur seulement en 1906, et c'est, en effet, bien loin. Mais si l'accord ne se fait pas immédiatement entre les deux Chambres, si le Sénat n'adopte pas sans délais toutes les modifications votées par la Chambre, quand donc la loi sera-t-elle promulguée ?

Si au contraire, le texte du Sénat est voté tout de suite, tel quel, la force des choses et la pression de l'opinion amèneront le Parlement à avancer la date d'application prévue par le Sénat. Il suffira, pour cela, d'une disposition très courte, d'un article très simple, qui pourra être voté par les deux Chambres en un jour.

R. P.

## MOTS DE LA FIN

- Enfants terribles.
- Ma maman est riche.
- La mienne l'est davantage.
- C'est pas vrai.
- Mais si... même qu'elle a des bagues après les dents.

## Chambre des Députés

Séance du 24 Mai 1904

PRÉSIDENCE DE M. BRISSON

La Chambre s'occupe de l'élection de M. Hémard, élu député dans la circonscription de Vincennes-Montreuil, en remplacement de M. Pierre, nommé consul.

On réclame l'invalidation de cette élection, contre laquelle plusieurs faits de corruption, de fraude électorale sont relevés.

M. Hémard soutient que son élection est régulière, ce que conteste M. Dormoy, rapporteur, qui conclut à l'invalidation.

Malgré les protestations des nationaliste, par 286 voix contre 237, l'élection de M. Hémard est invalidée.

La Chambre aborde la discussion de la loi militaire. M. Millevoye développe une interpellation sur la situation de l'armée et les réformes qu'il peut y avoir à apporter. Il examine la puissance militaire de l'Angleterre et de l'Allemagne et enfin conclut en demandant que nos effectifs ne soient pas réduits.

M. Maujan répond à l'interpellation de M. Millevoye et soutient la nécessité de réduire le service militaire à deux ans.

Le général André répond à l'interpellation de M. Millevoye : il déclare que la réduction du service ne sera pas une réduction d'effectifs; il faut à l'exception des malades, que tous les jeunes gens aillent à la caserne.

M. Maujan dépose un ordre du jour ainsi conçu :

« La Chambre, résolue à fixer l'organisation de l'armée nationale par le service de deux ans, passe à l'ordre du jour ».

Mais on réclame l'ordre du jour pur et simple; M. Maujan s'y rallie : c'est ordre du jour est voté à l'unanimité.

Et la séance est levée.

## Sénat

Séance du 24 mai 1904

PRÉSIDENCE DE M. FALLIÈRES

En ouvrant la séance, M. Fallières prononce l'éloge funèbre de M. Galtier, sénateur de l'Hérault.

Le Sénat fixe ensuite à vendredi la discussion de l'interpellation de M. de Lamarzelle et de M. Hagan au sujet de l'enlèvement des crucifix dans les prétoriaux.

Puis la séance est levée.

## L'élection de la Gironde

Le département de la Gironde avait à élire dimanche un successeur au regretté M. Trarieux. Il y avait au premier tour de scrutin un assez grand nombre de candidats; mais au second tour, après les désistements, il ne s'en est plus trouvé que deux en présence et il est permis de dire que les électeurs n'avaient plus dès lors qu'à se prononcer entre deux politiques : la politique d'union à gauche et la politique d'union à droite.

Un candidat avait pour lui l'appui de tous les républicains, l'autre bénéficiait du concours de tous les cléricaux. Les réactionnaires, trop faibles pour faire élire l'un des leurs, auraient été heureux, dans ce département comme dans bien d'autres, de se poser en arbitres de la situation et par leurs suffrages de décider du succès d'un candidat dont ils espéraient par suite faire leur prisonnier.

C'est la tactique qu'ils ont coutumée d'observer, elle leur réussit, d'ailleurs, assez, car lorsqu'un candidat se fait élire par les voix de la droite, il vote assez généralement comme les représentants de la droite et ne se différencie pour ainsi dire pas d'eux. Il est toujours tenté de reculer.

Au contraire, l'élu des gauches a généralement une tendance marquée à ne pas se séparer de la grande famille républicaine.

Or, dimanche, dans la Gironde, c'est le candidat des républicains de gauche qui l'a finalement emporté. Les journaux modérés perdent donc leur

temps lorsqu'ils essayent de chicaner sur le sens véritable de cette élection : c'est la droite qui a été battue, partant, c'est la République qui l'a emporté.

## Le rappel de l'ambassadeur

Nous attendions avec curiosité les déclarations que les députés de la droite apporteront demain dans le débat qui s'engagera sur le rappel de M. Nisard. Nous croyons qu'ils auront quelque peine à dissimuler leur embarras. Si soucieux qu'ils soient de ne pas être désagréables au Pape, il semble cependant qu'ils ne pourront guère faire cause commune avec lui et qu'ils se borneront à plaider les circonstances atténuantes.

Il y a en effet, presque unanimité dans l'opinion publique pour reconnaître que la France ne pourrait pas permettre cette ingérence de la Papauté dans notre politique, c'est un journal modéré comme le Temps qui déclare qu'il ne saurait y avoir deux opinions sur le rappel de l'ambassadeur au Vatican, « car M. Nisard ne pouvait rester à Rome en présence de l'attitude du Saint-Siège ».

Le ton de la note que le Pape a remise aux puissances était inadmissible et Pie X, par son intraitabilité, devait nécessairement amener une rupture; il la voulait; il l'a, et ne saurait raisonnablement se plaindre que, soucieuse de sa dignité, la République ait fait à ses insolences, la réponse qu'il convenait.

Il est hors de doute que le nouveau Pape n'était guère préparé pour les hautes fonctions qu'il occupe; le tact ne parait pas être sa qualité dominante et comme, par surcroît, il est fort mal entouré, comme il est mal conseillé, on peut s'attendre à bien d'autres conflits.

Mais qui donc paiera les frais de la casse ? Il faut à Pie X une grande dose de naïveté pour croire que ce sera la République. Il connaît mal l'esprit frondeur et sceptique des Français pour les croire capables de prendre partie pour cette institution démodée qu'on appelle la Papauté. Dans la lutte engagée, c'est l'Église qui pâtira. Le Pape, à lui tout seul, vient de faire davantage pour la dénonciation du Concordat que dix années de propagande anticléricale. S'il veut continuer, libre à lui, mais qu'il ne s'étonne pas alors de voir la séparation des Églises et de l'Etat aboutir dans un délai assez bref.

## LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

### Les incursions des Cosaques

On raconte que les Russes, au nombre d'environ 600, s'avancent sur la grande route, venant de Soung-Djou. Les cosaques, qui ont eu un engagement avec les soldats coréens à Ham-Heung, sans doute la même localité que Kan-Kow, se sont, croit-on, retirés à Tchang-Djen. Ils auraient en partie détruit le pont jeté près de Ham-Heung sur la rivière Seng-Tchen, la plus grande de la Corée.

Le commandant Tagaki, qui commande la garnison de Gensan, apparemment fatigué des incursions continuelles des groupes de cosaques, a envoyé un détachement vers le nord, probablement pour tenir garnison à Ham-Heung.

**Épidémie parmi les Japonais**  
On mande de Pétersbourg à l'Echo de Paris, qu'une épidémie de choléra s'est déclarée parmi les détachements japonais occupant le pays entre Feng-Hoang-Cheng et le Yalou. La maladie est foudroyante. 100 hommes meurent par jour.

**Communications rétablies**  
On mande de Kharbine au Morning Post, le 22 :

« Les Toungouses ayant été repoussés, les communications par chemin de fer sont rétablies ».

## INFORMATIONS

### Election sénatoriale du 22 mai

GIROUDE

Inscrits : 1.305. — Volants : 1.294

Majorité absolue : 648.

MM. Courrègelongue, maire

de Bazas, conseiller général, républicain agricole. 407 voix

Bertin, avocat, conseiller général, républicain antimilitariste. 388

Tardy, maire de Blaye, conseiller général, républicain indépendant. 289

Delbois, conseiller général, radical. 142

Durat, conseiller général radical. 56

Blancs. 3

Divers. 9

(Ballottage)

2<sup>e</sup> tour de scrutin

Inscrits : 1.305. — Volants 1.290

MM. Courrègelongue, rép. 695 ELU

Bertin, rép. ant. 533

Bulletins blancs et divers. 58

Il s'agissait de remplacer M. Trarieux, sénateur, républicain, décédé.

M. Trarieux, nommé sénateur en 1888, avait été réélu au renouvellement triennal de 1897 le second de la liste des cinq sénateurs républicains, par 888 voix sur 1.281 votants.

Le nombre des voix de la liste républicaine variait de 896 à 810 voix. Une liste de droite avait eu en moyenne 200 voix, une liste radicale 170 voix et une liste socialiste 20 voix.

Depuis cette époque, deux élections partielles ont eu lieu dans la Gironde.

La première, le 4 janvier 1903, avait pour but de remplacer M. Caduc, radical, décédé. M. Thouens, républicain, fut élu par 668 voix contre 601 à M. Fernand Faure, radical.

La seconde, le 26 avril 1903, avait pour but de remplacer M. Raynal, républicain, décédé. M. Decrais, républicain, fut élu par 741 voix contre 492 à M. Fernand Faure, radical.

### L'impôt sur le Revenu

La commission de législation fiscale s'est réunie sous la présidence de M. Merlou. Elle a décidé de demander à M. Rouvier, ministre des finances, de vouloir bien venir devant la commission pour lui faire connaître l'avis du gouvernement, au sujet de la proposition tendant à l'établissement d'un impôt sur le revenu que, comme nous l'avons annoncé, a rédigé M. Merlou, en prenant pour base de sa rédaction les diverses décisions de la commission.

Ce texte de M. Merlou diffère en ce qui concerne plusieurs points du projet déposé par M. Rouvier au nom du gouvernement. La commission est cependant disposée, si M. Rouvier insiste pour que son texte soit soumis à la discussion publique à rédiger un rapport dans ce sens et à demander à la Chambre, afin de hâter la discussion, d'adopter le texte du gouvernement.

### La Réforme de la Magistrature

Le garde des sceaux est en train d'élaborer un projet de réforme de la magistrature sur lequel voici quelques renseignements :

Tous les juges suppléants seraient rétribués : ils auraient 1.500 fr. en province, et 3.000 fr. à Paris. On trouverait les ressources nécessaires au paiement de ces traitements en diminuant le nombre des magistrats, et c'est là la seconde réforme projetée. Le ministre a pensé que dans 150 tribunaux environ on pourrait se contenter d'un président, d'un substitut, d'un juge assesseur et d'un juge d'un tribunal voisin.

C'est ce juge qui présiderait dans les affaires correctionnelles, assisté de l'assesseur et du juge de paix du chef-lieu, le président ayant instruit ces affaires. Dans les cours d'appel, on supprimerait aussi des magistrats.

Enfin, troisième réforme, les candidats magistrats devraient justifier de cinq ans de stage d'avocat, au lieu de deux; d'un certificat du bâtonnier constatant leur assiduité, et d'un *ad-mittatur* délivré par une commission d'examen composée d'un président de cour d'appel, d'un conseiller, d'un membre du parquet, d'un avocat et d'un avoué, ces deux derniers désignés par le premier président.

### La trentième fête fédérale

Le Président la République a présidé la trentième fête fédérale de gymnastique qui a eu lieu à Arras.

M. Cazalei président de la fédération a reçu le président de la République et a prononcé un discours dans lequel il a rappelé le souvenir de Gambetta.

M. Loubet a prononcé des paroles d'encouragement pour cette fédération qui, placée entre l'école et la caserne, prépare des soldats, fait des hommes.

Le président Loubet a été longuement acclamé.

### Le rappel de M. Nisard

Voici la note communiquée au sujet du rappel de l'ambassadeur du Vatican à l'issue du conseil :

« Le gouvernement, ayant acquis la certitude de l'existence et de l'envoi à des gouvernements étrangers de la Note pontificale publiée le 17 mai par un journal, a décidé le rappel de son ambassadeur auprès du Saint-Siège.

M. Nisard a quitté Rome samedi, laissant à M. de Courcel, secrétaire d'ambassade, l'expédition des affaires. »

### L'incident pontifical

Cinq demandes d'interpellation déposées par MM. l'abbé Gayraud, Zévaès, Delafosse, Grousseau et Briand sur les incidents qui ont provoqué le rappel de M. Nisard et sur la politique religieuse du gouvernement, sont jointes à celles qui doivent être discutées vendredi, et qui ont le même objet.

### Une interpellation

Aux demandes d'interpellation déjà déposées, vient de s'en ajouter une de M. Aristide Briand, sur la portée et les conséquences des mesures prises par le gouvernement à l'égard du Vatican.

M. Déjeante, député socialiste de Paris, déposera, vendredi prochain, au cours de la discussion, un projet de loi demandant l'abrogation de la loi du 31 juillet 1878. On sait qu'aux termes de cette loi de l'Assemblée nationale, la France était placée sous la vocation du Sacré-Cœur et que l'érection d'un monument à Montmartre avait été décidée. M. Déjeante demande la désaffectation de ce monument.

### Les services des postes et télégraphes

M. Jules Roche a déposé l'article additionnel suivant à la loi des finances :

« A partir du 1<sup>er</sup> janvier 1905, les crédits et les dépenses du service des postes, des télégraphes et des téléphones formeront un budget annexe, rattaché pour l'ordre au budget général de l'Etat.

« Les crédits relatifs aux dépenses de matériel pourront être reportés d'un exercice à l'exercice suivant, par décret rendu en Conseil d'Etat ».

### Le cinquantenaire du Félibrige

Le cinquantenaire du Félibrige a été célébré au château de Fontseugne, berceau de l'institution félibréenne.

Frédéric Mistral, entouré des reines de cours d'Amour et des Majoraux, a dit une hymne à la gloire de la Provence.

### Tirage d'obligations

Ville de Paris (Métropolitain)  
Le numéro 380.173 gagne 100.000 francs.  
Les deux numéros, 73.344 et 10.460, gagnent chacun 10.000 francs.

Les dix numéros qui suivent gagnent chacun 1.000 francs :

212.459	123.082	183.527	268.597
102.645	321.480	151.056	299.355
39.084	207.734		

## Petites Nouvelles

Les obsèques civiles de M. Lucipia, ancien président du Conseil municipal de Paris, ancien président du Grand Orient, ont été célébrées mardi.

— La police de Padoue a saisi à la gare un colis contenant 20 têtes humaines que l'on expédiait à Paris.

— Une enquête a démontré que c'étaient des étudiants qui s'amusaient à ce trafic.

— Trois ont été arrêtés.

— Les grèves de Marseille sont terminées; le travail a repris sur les quais, dans les docks.

— Un convoi d'or, contenant les 42 millions 592.468 fr., représentant une nouvelle partie de l'indemnité de Panama, est arrivé cette nuit à la gare Saint-Lazare, venant de Cherbourg, à une heure trente-cinq.

— M. Georges Raquet, directeur du Progrès agricole de la Somme, fils du sénateur de la Somme, vient d'être arrêté pour escroquerie.

— M. Combes se rendra à Carcassonne le 24 juillet, pour assister au concours international de musique.

## REVUE DE LA PRESSE

De M. Jaurès, dans l'Humanité :

Pour nous, nous savons que la logique des faits va vers le but où tend le parti républicain. Mais pour que cette logique des choses puisse s'exercer, il faut que nous prenions bien garde de ne pas la contrarier par nos fautes. Disloquer, au lendemain du rappel de l'ambassadeur, la majorité républicaine et ébranler le gouvernement, ce serait donné à la papauté sa revanche. Ce serait un crime et une folie où nous ne nous préterions pas. Nous résisterons aux imprudences de bonne foi comme aux manœuvres perfides. Nous repousserons toute motion, quelle qu'elle soit, tout ordre du jour quel qu'il soit, qui ne se borne pas à affirmer que le parti républicain tout entier approuve le rappel de l'ambassadeur et proteste par là contre l'intolérable prétention du pouvoir papal d'intervenir dans la politique extérieure de la France.

## Revue de la Presse locale

De l'Union Républicaine :

Honneur au bloc, à la concentration Républicaine, Radicale, Socialiste. Et maintenant à l'œuvre.

Il faut que nos efforts portent leurs fruits. Vous avez devant vous les tronçons du parti nationaliste, vous savez de quoi ils sont composés. Les calottes, les jésuitières, les congrégations sont là cachées dans l'ombre, épiant la moindre défaillance de votre part. Soyez unis pour être forts. Il ne s'agit pas de gagner une position, il faut s'y maintenir solidement. Votre voie est toute tracée.

De Réformateur :

Après avoir pris connaissance des journaux des grandes villes, nous pouvons être certain que les institutions républicaines s'affirment et que l'Élysée ne sera pas pris d'assaut pour s'emparer du Président de la République, élu par les pouvoirs publics, pour mettre à sa place un Badinguet ou un Boulanger quelconque.

## De Quercinois :

Que d'affaires d'espionnage depuis quelques années, affaires jamais élucidées d'ailleurs, toujours étouffées pour la plus grande joie du nouveau chef de notre service des renseignements, le cousin du traître, Grumbach. Car c'est depuis la dispersion de notre bureau de renseignements, que des fuites sont chaque jour relevées, que les agents de l'étranger patout-gent dans nos coffres-forts comme s'ils en avaient les doubles clefs.

Dans la Défense, M. l'abbé Viguié préconise le système suivant pour

« faire bien voter » les électeurs catholiques :

Combien y a-t-il d'électeurs catholiques qui sachent que mal voter est une faute bien plus grave en soi que blasphémer, manquer la messe le dimanche ou faire gras le vendredi ? Ce sont là, en effet, des péchés personnels, tandis qu'un vote mauvais est un crime social.

Voilà pourquoi le clergé d'Allemagne, après avoir enseigné aux fidèles ce premier commandement :

Un seul Dieu tu adoreras  
Et aimeras parfaitement,

le fait suivre d'un second, qui prend le pas sur tous les autres :

Pour les candidats du Centre tu voteras, Sinon tu pêcheras grièvement.

Tel est le secret des succès obtenus par le Centre catholique, en plein pays protestant.

## CHRONIQUE LOCALE

### Statistique

Dans la statistique mensuelle des quantités de vins enlevés de chez les récoltants et des stocks existant chez les marchands en gros, nous relevons pour le département du Lot : pendant le mois d'avril : 7.778 hectolitres.

### Médaille d'honneur

Par arrêté du président du Conseil, ministre de l'intérieur, en date du 21 mai 1904, des médailles d'honneur ont été décernées aux cantonniers dont les noms suivent :

M. Mousset Antoine, cantonnier-chef à Labastide-du-Vert.

M. Grimal Jean, cantonnier à Livernon.

M. Lascoux Guillaume, ancien cantonnier à St-Sozy.

M. Salvan Michel, cantonnier à l'Hospitalet Rocamadour.

M. Bétaillé Jacques, ancien cantonnier à Lalbenque.

## CAHORS

### LA SUPPRESSION DES PROCESSIONS

La suppression des processions n'a pas autrement ému le clergé de notre ville ; quant au sentiment général de la population cadurcienne, il est que cette suppression ne fera ni froid ni chaud ; et la pétition qui, à cette heure, circule dans les maisons ne dira pas, serait-elle couverte de signatures, que les électeurs républicains désapprouvent la mesure prise par la municipalité.

Chacun sait de quelle façon on présente une pétition à signer : beaucoup signent par complaisance ; mais aujourd'hui, certains — des commerçants, des ouvriers — ont été obligés d'approuver cette protestation cléricalo qu'ils désapprouveraient demain par leur bulletin de vote !

Pour obtenir des signatures, les cléricaux font valoir comme argument qu'ils désapprouvent les processions n'a réuni, au Conseil que 4 voix de majorité.

Rectifications : il y a eu 16 voix pour la suppression ; 4 contre ; 1 pour le referendum ; 3 blancs ; 3 absents.

Où trouve-t-on que la suppression des processions n'a été décidée qu'à 4 voix de majorité ?

En supposant que l'on puisse comprendre dans la minorité les abstentionnistes et les opposants, saurait-on faire de même pour les absents ?

Dans notre numéro de samedi, nous avons dit que MM. Lacroix, Philippon, Vinel, n'hésiteraient pas à nous faire connaître leur sentiment sur la question.

Absents à la séance du 21 mai, parce qu'ils ne prévoyaient pas qu'une importante discussion serait soulevée,

ils ne purent se prononcer publiquement — tout comme leurs collègues — sur la question des processions : mais ils ont le devoir de le faire aujourd'hui, par une lettre que nous publions.

Leur silence serait inexplicable : il pourrait être apprécié et exploité par les cléricaux qui se sont réjouis de voir, sur une question de principe, une légère scission se produire parmi les membres de la majorité radicale, présentés aux électeurs et élus sur un programme purement radical.

Louis BONNET.

### Remerciements

M. le Préfet du Lot a transmis la lettre suivante à M. le Président de la loge Maçonique « Le Phare du Quercy » :

« Le Président du Conseil à M. le Préfet du Lot,

« La loge « Le Phare du Quercy » de Cahors m'a transmis une adresse de félicitations et de dévouement au Gouvernement.

« Je vous prie, M. le Préfet, d'être auprès des signataires de cette adresse, l'interprète des meilleurs remerciements du Gouvernement » qui a été très touché de cette manifestation. »

### Conférences de la Mairie

#### Le christianisme dans Ibsen

M. Aillet a terminé mercredi soir ses conférences par l'étude de la question religieuse et chrétienne dans le théâtre d'Ibsen. Le sujet était vaste et comportait l'examen de plusieurs pièces : Peer Gynt, Brandt, Empereur et Galilée, Romersholm. C'est dire que la conférence de M. Aillet fut particulièrement substantielle et serrée.

Marquer la position précise de la question, établir comment depuis Kant, la religion est une résultante de la valeur morale d'une âme plutôt que cette valeur morale n'est une résultante de cette religion, démontrer la manière dont Ibsen a réalisé dans ces pièces, de façon vivante et concrète, cette conception moderne du christianisme, voilà à quoi s'est attaché d'abord M. Aillet.

Peer Gynt est l'histoire d'une âme qui s'est dispersée à tous vents et dissipée, mais qui par crainte de mourir et désir de vivre, se cherche et retourne dans l'amour désintéressé de Solveig, le gage de son salut, la religion apparaît donc ici comme une création de la peur et de l'amour.

Dans Brandt, éclate l'opposition entre le christianisme idéal des premiers chrétiens et le christianisme dégénéré et matériel des chrétiens d'aujourd'hui. L'ascension difficile vers les sommets, le désir paradoxal d'une perfection inaccessible, d'une part ; d'autre part, le souci nécessaire des contingences de la vie et la préoccupation légitime des joies de l'existence, tels sont les thèmes essentiels de Brandt.

Un essai de conciliation entre ce qu'il y avait dans le paganisme d'humain et de réel, et ce qu'il y a dans le christianisme de haut et de pur telle est la façon dont Ibsen comprend le rôle de Julien l'Apostat. Ce rôle il l'appartient aux générations actuelles de le reprendre et de le remplir.

Car il apparaît bien que le christianisme, cette dissociation absolue de l'idéal et de la vie a fait son temps.

Il faut remercier M. Aillet de cette série de conférences si fortes de pensée, où il a révélé à beaucoup d'entre nous l'œuvre d'Ibsen, œuvre profonde et pure comme un lac de Norvège et d'un intérêt vivant et très moderne. Sa parole précise et réfléchie nous a instruits et charmés.

### Conférence

Dimanche soir à 8 heures, aura

lieu au théâtre de Cahors, une conférence sur la dépopulation de la France. — Ses conséquences ; le remède, par le citoyen Bonnis.

Il sera traité les questions suivantes :

Le Jury. — La recherche de la paternité. — Les retraites des travailleurs.

Prix d'entrée : Premières, 0 fr. 50 ; Secondes, 0 fr. 25.

### À la Jeunesse laïque

Nous recommandons, à nos jeunes amis de la Jeunesse Laïque, l'entre-filet de Douelle que nous insérons plus loin.

Par trois fois, un courageux citoyen, le sieur « Scalp » rédacteur au Quercinois, essaya de jeter l'injure aux membres du « Cercle de la jeunesse laïque ».

Je n'ai, pour ma part, qu'un seul mot à répondre à ce monsieur : j'ai brossé : ça ne tache pas.

Jules PELISSIÉ,  
Bibliothécaire « du Cercle de la jeunesse laïque ».

### Enseignement primaire

Par arrêté préfectoral en date du 24 Mai, M<sup>me</sup> Vidal, suppléante départementale, est nommée institutrice-adjointe titulaire à l'école de garçons de Cahors rue du Lycée. (Emploi créé).

M<sup>lle</sup> Delrieu, institutrice titulaire à Frayssinet-le-Gélat, est nommée Directrice de l'École publique de Praysac, en remplacement de M<sup>lle</sup> Raynal, en congé.

M<sup>me</sup> Annès, institutrice titulaire à Pomarède, est nommée en la même qualité à Frayssinet-le-Gélat, en remplacement de M<sup>lle</sup> Delrieu.

### Cours de Pisciculture

M. Louis Roule, directeur de la station de pisciculture et professeur à la Faculté des sciences de l'Université de Toulouse, donnera à Cahors un enseignement public de pisciculture, qui comprendra deux leçons :

1<sup>o</sup> Une conférence avec projections, le samedi 28 mai, à 8 h. 1/2 du soir, dans une salle de la Mairie.

2<sup>o</sup> Une séance d'explications, ouverte aux personnes désireuses d'avoir des indications et des conseils sur la pisciculture, le lendemain dimanche, de 10 h. à 11 h. 1/2 du matin, dans la même salle.

### Procès de Presse

On annonce que l'abbé Delrieu, curé de Bretenoux, poursuit le journal La Dépêche en police correctionnelle.

M<sup>l</sup>e Deyres, du barreau de Toulouse, représentera La Dépêche, et M<sup>l</sup>e Besse, du barreau de Cahors, le curé Delrieu.

### Contributions directes

Dans la liste par ordre de mérite des surnuméraires des contributions directes ayant satisfait à l'examen du premier degré, nous relevons le nom de notre compatriote M. Manuel Labro.

### Inspection des viandes

M. Pagès, vétérinaire inspecteur des viandes de boucherie, a fait enfourer ce matin à l'abattoir une vache reconnue impropre à la consommation.

### Musique du 7<sup>me</sup> de ligne

PROGRAMME DES 20 ET 20 MAI 1904

Le Bienheureux P. R. Sellenick.  
Landler (Valse alsacienne).

Panurge (Fantaisie) Planquette.  
A Le dernier souffle de la Vierge Massenet.

B Menuet de la Symphonie militaire Haydn.  
Les Marionnettes (Polka) Métra.

Allées Fénelon, de 8 h. 1/2 à 9 h. 1/2

### Arrondissement de Cahors

#### Boissières. — Conférence agricole.

M. Quercy, professeur départemental d'agriculture à Cahors, fera une conférence agricole publique à la mairie de Boissières le dimanche 29 mai courant à neuf heures du matin.

Sujet de la conférence : « L'Agriculture rémunératrice ».

#### Calamane. — Conférence agricole.

M. Quercy, professeur départemental d'agriculture à Cahors, fera une conférence agricole à la mairie de Calamane, dimanche 29 mai, à une heure du soir.

Sujet de la conférence : « La vigne et ses maladies ».

#### Lalbenque. — Election du maire.

Malgré une campagne des plus vives, une pression sans précédent, les réactionnaires n'ont pu réussir à faire échouer M. Guilhem, comme maire de Lalbenque. Et cependant ils n'ont rien négligé, réunions, visites à domicile, intimidations etc. Toute la troupe a été en marche durant la semaine entière, habilement guidée par l'éminent Docteur qui, au lieu d'empêcher les actes de vandalisme commis dans sa commune, préféra mettre le trouble et la désunion chez ses voisins.

Il faut dire qu'il avait une arrière-pensée et qu'il jouait le grand jeu. Il voyait, sans doute les élections au Conseil général. Et le gain d'un maire réactionnaire au chef-lieu de canton n'était pas pour lui déplaire.

Hélas ! son espoir a été déçu, mais il lui reste une consolation ; s'il n'a pas réussi, il a tout au moins la satisfaction d'avoir fait tout ce qu'il était en son pouvoir de faire. Il a même visité plusieurs conseillers de la liste républicaine.

Il est vrai, que ce charmeur ? à une certaine audace et un zéaïement qui lui permettent des démarches que les républicains ont le courage de réprouver. Ses acolytes l'ont d'ailleurs fidèlement servi. Son collègue en médecine, chef de la liste réactionnaire de Lalbenque, prodiguait partout, ces derniers temps, son joyeux sourire et sa mine avenante.

Son porte parole et son grand admirateur, ancien candidat aux fonctions de conseiller municipal, nouvel élu au scrutin du 8 mai, socialiste dit-on, réactionnaire pour l'instant, a de son côté usé de toute l'influence dont il peut disposer. Je ne parlerai pas du grand défenseur de ces pauvres religieux, qui a lancé l'anathème contre ce sectaire, ce sans-Dieu qu'est le maire de Lalbenque. Il rappela vaguement les preux chevaliers du Moyen-Age, toujours par monts et par vaux, cherchant partout à défendre les belles causes qu'ils ne trouvent pas. Laissons donc ce chevalier protester contre l'ingratitude et l'injustice des électeurs. Celui-là du moins sera toujours récompensé, plus tard, dans la vie éternelle, il sera l'élu comme il le fut au premier mai.

Quant à la cohorte inséparable de Saint-Hilaire composée de trois hommes et d'un capitaine, elle a agit selon ses forces, plus modestement peut-être, mais aussi plus bruyamment.

Les mauvaises langues pourraient ajouter à cette longue liste de gens dévoués à la politique réactionnaire, le nom de certains fonctionnaires. Mais il vaut peut-être mieux les laisser dormir en paix. Ils doivent probablement être assez punis par l'échec de leurs. Ils devraient toutefois avoir une conduite un peu plus franche et surtout plus républicaine.

Come on peut le voir, ce cher Docteur avait mis en branle toute sa troupe. Il n'a pas réussi. Que cela ne le décourage pas ! Il croyait le moment venu, qu'il sache attendre !

La patience est une belle vertu que ses premiers maîtres lui ont enseignée.

On ne peut s'empêcher cependant de faire remarquer que personne n'est allé demander dans sa commune une voix en faveur d'un tel ou d'un tel il aurait été peut-être plus courtois et plus « politique » de sa part de rester dans son fief et de laisser les élus de la commune de Lalbenque accomplir leur devoir de citoyens selon leur conscience. Le résultat aurait été le même et la conduite de ce Monsieur n'eût pas aussi sévèrement appréciée de la part des républicains.

Luzech. — Comme on persiste à dire, pour donner le change, que le conseil municipal de Luzech est de nuance républicaine, les députés de la commune croient de leur dignité de mettre les choses au point, afin que nul n'en ignore et pour rendre hommage à la vérité.

Ainsi, le dimanche 15 mai, après l'installation du nouveau conseil, M. Pons proposa à ses collègues hors séance, de signer une « adresse de félicitations et de dévouement au vaillant ministère de « défense et d'action républicaines, pour « la formé avec laquelle il fait exécuter « les lois votées par la Chambre et le « Sénat ».

Cette adresse, laissée sur la table du conseil, ne fut signée que par les quatre conseillers élus de la liste démocratique Pons-Lapeyrière et par M. l'ancien maire républicain Guichon, passé depuis dans le camp réactionnaire, Delmouly-Luzan. Cinq signatures sur seize conseillers ? ça ne prouve ni le républicanisme du conseil municipal de Luzech, ni sa conformité de vue avec les pouvoirs publics.

Aussi, laissons-nous, sans autres commentaires, à tout bon républicain le soin de qualifier la majorité du conseil municipal de Luzech et de maintenir ce conseil au rang politique qui lui convient. Et, si les intérêts de la commune en souffrent, que chaque électeur en prenne sa part de responsabilité et se promette de faire un meilleur choix à l'avenir.

Douelle. — A la Jeunesse laïque et républicaine de Cahors. — Depuis quelque temps des membres de la Jeunesse catholique de Cahors viennent faire des conférences à Douelle. Ces conférences n'ont qu'un seul but : porter atteinte dans la mesure du possible au gouvernement actuel.

Dimanche dernier c'était plutôt une soirée qu'une conférence qu'ils donnaient. Néanmoins un discours a été prononcé par un avocat de Cahors, vice-président de la jeunesse catholique. Dans son allocution, cet avocat a parlé du Christ, de ses miracles, comparant sa bonté à la « barbarie » du gouvernement. Il a terminé en exhortant tous les auditeurs à faire partie de l'Association catholique, seule source de « fraternité », de « religion » et de « liberté » et qui, d'après lui, sera bientôt capable d'imposer ses volontés aux 38 millions d'hommes que compte la France. « Les vrais chrétiens, disait-il, sont les vrais démocrates ». Que voulait-il donc entendre par liberté et démocratie ?

Ces discours a été suivi de chants dont le premier surtout avait le caractère. Le ton moqueur donné au morceau fit qu'il fut vivement applaudi ; cependant nous croyons pouvoir dire hautement que M. Combes vaut et au delà leur honorable M. Meline. L'avenir, du reste nous le prouvera.

Inutile de dire que le « sympathique » vicairé de Douelle était à la tête de cette manifestation cléricalo.

Les républicains de Douelle voudraient eux aussi leurs défenseurs. Aussi viennent-ils faire appel à la bienveillance de la Jeunesse laïque et républicaine de Cahors. A Douelle, il y a certainement de bons républicains, mais il y a aussi beaucoup d'indécis qu'une parole énergique amènerait à la République. Nous espérons donc que notre appel sera entendu.

### Un groupe de Républicains.

St-Vincent. — Monsieur Lamoureux se flâte d'être un des plus vieux républicains des Roques ; chose que nous ne voulons lui contester, puisqu'il fit ses preuves après l'Ordre Moral.

Mais il ne se vante pas d'être l'un des réactionnaires de St-Vincent ; pourquoi ne lutta-t-il pas avec la liste démocratique aux élections du premier mai, lui républicain, qui rougit à la seule pensée que son républicanisme est contesté. La lutte était engagée, pourquoi se dérober à son devoir, que lui dictait son passé de démocrate ; avait-il peur de perdre

son siège au conseil municipal ? chose possible puisque un seul de ceux que le parti républicain présentait aux suffrages des électeurs obtint à peine la majorité.

La liste du maire était à peu près sûre de son élection, aussi M. Lamoureux s'y fit inscrire.

Mais la section des Roques étant républicaine, ne voulut point lui donner la majorité, St-Vincent le repêcha et lui conserva le siège d'édile.

Quand à moi, Blanié Cyprien, qui depuis Meline suis venu à la démocratie sans arrière-pensée, au ballottage du 8 mai, je fus candidat républicain, car la section n'en avait pas ; j'offris mon nom aux citoyens des Roques, leur permettant ainsi de protester de leur inébranlable dévouement au gouvernement actuel.

Ma candidature fut annoncée à dix heures du matin, trop tard, car six voix qui auraient été pour moi étaient déjà dans l'urne s'engageant sur un républicain tiède, bien tiède.

J'eus trente-quatre voix républicaines alors que M. Lamoureux n'en avait réuni que trente, mais les quinze réactionnaires des Roques avaient voté comme un seul homme pour lui ; aux lecteurs de juger.

CYPRIEN BLANIÉ

Montcuq. — L'aurons-nous, ne l'aurons-nous pas ? voilà la question que l'on se pose toujours ici, vous avez deviné de quoi il s'agit : encore et toujours du chemin de fer de Cahors à Moissac.

À la dernière session, le Conseil général s'est bien occupé de la question, mais... pour refuser de voter les 23.750 francs nécessaires pour compléter la part contributive des communes intéressées qui doit s'élever à 131.000 francs ce qui, avec les 150.000 francs votés déjà par l'assemblée départementale, aurait fait la somme de 281.000 francs demandée par M. le Ministre des Travaux publics, pour la déclaration d'utilité publique.

Les communes qui ont déjà pris à leur charge des dépenses considérables, vont-elles augmenter les sacrifices consentis ? Nous le voudrions certes et nous engageons vivement les maires à faire un dernier effort auprès de leurs conseils municipaux à la session de mai. Mais n'est-ce pas vouloir laisser tout le monde que de demander toujours de nouveaux sacrifices à une région dévastée récemment et à plusieurs reprises par la grêle !

À d'autres époques a-t-on demandé aux populations intéressées de concourir pour une aussi large part à la construction des lignes ferrées ? Nous avons payé à Montcuq, pour construire les autres lignes du département, que l'on nous vienne en aide maintenant, que diable ! Que dans un beau mouvement nos conseillers généraux votent le complément à la session d'août et peut-être verrons-nous sortir des cartons du ministère, le trop vénérable dossier de la ligne projetée.

Il nous semble que ce serait là la solution la meilleure et la plus équitable ; il y a encore du temps d'ici à la prochaine session du conseil général, que ceux qui ont la charge de nos intérêts y réfléchissent et surtout... qu'ils tâchent de décider leurs collègues.

En attendant, heureux Montcuquois, continuons à nous laisser mollement bercer dans les antiques diligences, qui donnent à notre cité un cachet... dont nous nous débarrasserions volontiers.

Puy-l'Evêque. — Perception. — M. Bastié-Sigeac, percepteur à Puy-l'Evêque, est nommé à Puy-l'Evêque, en remplacement de M. Jarty, admis à la retraite.

Nous ne voulons pas laisser partir ce fonctionnaire qui a su pendant vingt ans entretenir des relations cordiales avec la plupart des contribuables, sans lui dire que nos meilleurs vœux l'accompagnent dans sa nouvelle résidence à Cahors.

Par la même occasion, nous sommes heureux de souhaiter la bienvenue à son successeur.

E. B.

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 24

## L'AMOUR et l'ARGENT

PAR

Jules de GASTYNE

PREMIÈRE PARTIE

VI

— Sur moi ? Monsieur le vicomte n'y pense pas.

Je ne pense qu'à cela, au contraire, reprit Achille. Je vous en prie, ma bonne Annette, ne me refusez pas ! Et tout ce que je possède !...

— Vous promettriez votre part de paradis, monsieur le vicomte, que je ne pourrais pas.

— Vous la préviendrez que je suis là, que je l'attends, et vous me cacherez quelque part ; mais je ne veux pas partir sans l'avoir vue, sans avoir appris de sa bouche même les raisons qui l'ont obligée à ce mariage qui brise sa vie !...

Je veux la voir, quand ça ne serait qu'une minute, qu'une seconde, mais je ne veux pas partir sans l'avoir vue !

Achille serrait le bras de la nourrice à la briser. Il y avait des larmes dans ses yeux, larmes de désespoir et de douleur.

leur impuissante.  
— Ecoutez-moi, monsieur le vicomte, dit-elle. Je vais faire ce que je ne devrais pas.

Je vais m'exposer peut-être aux colères de M. le baron, mais je ne puis pas vous voir si malheureux, vous et mademoiselle, sans être touchée. Songez que mademoiselle est presque ma fille... C'est un peu de mon sang qui coule dans ses veines.

Je l'ai nourrie, et cela, elle ne l'a pas oublié, la chère enfant, car elle ne s'endort jamais sans me dire bonsoir. Mon sein est le seul sur lequel elle puisse pleurer.

Elle viendra ce soir comme de coutume, plus sûrement ce soir... car elle aura plus de larmes à répandre. Vous allez me suivre et monter dans ma chambre avec moi, et nous l'attendrons.

Achille prit les mains de la vieille femme. Il les embrassait.  
— Annette ! Annette ! murmura-t-il, comment pourrai-je reconnaître jamais ? Oh ! que vous êtes bonne !

Pas d'imprudences ! par exemple, s'écria la servante. Songez que je risque ma position.

— Soyez tranquille, je serai raisonnable dit le vicomte qui ne se possédait plus à l'idée qu'il allait voir Jeanne, lui parler, presser sa main. Ce bonheur imprévu était si grand qu'il lui faisait oublier pour l'instant tout son chagrin.

Annette prit le jeune homme par les doigts et le guida à travers un dédale de couloirs et d'escaliers sombres. C'était l'entrée de service. Maintenant qu'il était dans l'hôtel, Achille entendait très distinctement les sons de la musique et le bruit des pas des invités qui ébranlaient le parquet. On dansait... Elle dansait avec lui peut-être. Le pauvre garçon voyait en imagination les couples passer devant lui, enlacés, un sourire sur les lèvres, bercés par une musique amoureuse. Il l'apercevait telle qu'il l'avait vue, se glissant à travers les physiologies joyeuses, pâle et tragique comme une statue, la statue du désespoir. Il n'oublierait jamais cette image douloureuse qu'il avait entrevue une minute à la fenêtre du salon, tout plein d'airs de danse et de fleurs.

Absorbé par ses pensées, le vicomte n'avancait pas, Annette était presque obligée de le trainer après elle... Ce mouvement cadencé résonnant dans l'hôtel, lui crevait le cœur.

La vieille servante s'arrêta enfin. On était arrivé. Elle alluma une allumette et introduisit Achille dans une petite chambre blanche et propre. Le vicomte épuisé par tant d'émotions, se laissa tomber sur un fauteuil, dans l'ombre.

Le vicomte s'était caché la tête dans les mains pour étouffer ses sanglots et se laisser aller à la douce rêverie, quand la porte s'ouvrit brusquement.

Jeanne, en robe claire, livide, se souvenant à peine, apparut sur le seuil.

Sans avoir aperçu Achille, elle se laissa tomber dans les bras d'Annette.  
— Annette, murmura-t-elle, soutiens-moi, je me meurs !

La servante s'était précipitée.

Le vicomte n'avait pas eu la force de faire un mouvement.  
— C'est fini, reprit la jeune fille avec un cri de douleur. C'est signé ! on vient d'enterrer mon bonheur en grande pompe, on a jeté des fleurs dessus, comme on en jette sur une tombe.

Un sanglot déchira sa poitrine.  
— Que je suis malheureuse ! et elle enfouit sa figure dans le sein de la nourrice.

Achille que l'émotion étrange et s'était avancé doucement.

— Jeanne, murmura-t-il d'une voix faible comme un souffle.  
La jeune fille se redressa aussitôt, comme devant une vision.

— Vous, Achille, ici !...

— Vous, murmura le jeune homme avec un accent d'amerume indéfinissable, tu ne me tudies plus déjà !

— Pardonne-moi, mon ami, mais c'est si imprévu !... Comment ?  
— C'est moi qui ai tout fait, s'empressa de dire Annette... C'est moi qui lui ai écrit. C'est moi qui l'ai fait venir ! Je vous voyais si malheureux, sans savoir pourquoi, que ça m'a fendu le cœur.

J'ai voulu que vous puissiez au moins lui dire adieu. Si j'ai mal fait pardonnez-moi.

La servante s'était jetée à genoux. Jeanne la releva doucement.

— Adieu ! murmura-t-elle ; oui, c'est un éternel adieu que nous allons nous dire !

Puis, ayant vu faire un mouvement au vicomte, elle ajouta :

— Tu vas me maudire, Achille ; tu vas me reprocher de n'avoir pas été assez forte !

Le jeune homme lui prit la main.

— Non, Jeanne, je ne te reproche rien ! Je vois que ta douleur est égale à la mienne. Elle est à la hauteur de ton amour et du mien.

Elle se pencha à son oreille.

— Il le fallait, vois-tu, fit-elle d'une voix doucement résignée... pour sauver mon père.

— Pour sauver ton père ? demanda Achille surpris.

— Il était ruiné !...

— Le baron ruiné ! murmura le jeune homme au comble de la stupeur.

— Oui, il a été pris dans cette catastrophe financière. Il en serait mort... J'ai dû me sacrifier !  
— Je comprends tout, répliqua Achille. Je savais bien que ton grand cœur n'avait obéi qu'à un noble mobile.  
C'est sur notre tête que retombe le poids de tous ces désastres.

Jeanne pensa alors ce qu'on lui avait dit à propos du comte de Monbrison. Elle tressaillit, Achille avait-il appris ? Elle n'osa pas l'interroger.

Comme il devait souffrir s'il le savait ! Annette s'était éloignée discrètement. Elle se rapprocha.

— Il faut vous séparer ; quoi qu'il m'en coûte, je dois vous le dire... M. le baron pourrait être inquiet et venir jusqu'ici.

— Annette a raison, fit Jeanne. Il faut vous éloigner. Adieu Achille !

Elle

Arrodissement de Figeac

Aynac. — Manifestation politique. — Depuis les élections, il n'était question que de nommer M. le Comte de Toulouse maire de notre commune.

Après la grande messe, élection du maire. Ensuite grand banquet à l'hôtel Ayrolles, après le repas plantation du mai en musique (6 ou 7 musiciens disaient), tour de ville, le soir grand bal dans le parc du château.

Voilà chers lecteurs les bruits qui ont circulé sur cette grande fête, mais, comme dans la fable des bâtons flottants, il y a eu grande apparence, mais peu de réalité.

Voici le résultat : Au moment où nos nationalistes étaient réunis pour procéder à la nomination du maire, arrive une note de la préfecture qui les a un instant dérangés ; mais ils se réunirent quand même et procédèrent au vote qui fut suivi du festin ; ils ont ensuite planté le mai, mais sans la musique.

Quant à ce qui est du fameux tour de ville, ils l'ont fait en procession, et à voir leur mine déçouffée on eût dit qu'il s'agissait de leur enterrement.

C'était grand pitié de voir notre drapeau national porté en triomphe comme une bannière qui serait suivie par des pèlerins qui vont à Notre Dame del rot troucat.

Messieurs les cléricaux vous vous croyez les maîtres ; détrompez-vous ! Vos adversaires ne prendront pas des vessies pour des lanternes, ils ont un clair à travers vos manœuvres et de vos procédés ; les républicains ont justement protesté contre les élections et nous verrons bien de quel côté sera le droit.

Un fervent de la Marianne.

Issendolus. — Election de la municipalité. — Ont été élus à l'unanimité, MM. Grimal maire et Rigal adjoint.

Afin de fêter cette élection, près de 150 électeurs se sont réunis à la mairie pour aller ensuite planter un mai aux chefs de la municipalité, donner encore une fois preuve de sympathie, de dévouement à leurs élus, les venger enfin des procédés honteux dont se sont servis leurs adversaires à la dernière heure.

Belle journée, splendide fête.

St-Céré. — Nous avons reçu de St-Céré une lettre signée d'un nom... inconnu sinon problématique.

Nous sommes tout disposés à donner satisfaction à notre « lecteur assidu », s'il veut bien éclairer sa lanterne. Nous avons la prétention d'être un journal de principes et si parfois il nous arrivait de faire fausse route, ce serait de bonne foi, il ne nous en coûterait nullement de reculer.

— Donc des faits et des preuves S. V. P.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon. — Ecole primaire supérieure de filles. — Par décision du 4 mai courant, M. le Ministre de l'instruction publique a approuvé le projet d'acquisition et d'appropriation d'une école primaire supérieure de filles à Gourdon.

Il a en même temps fixé à 12,895 fr. le montant de la subvention à allouer à la commune.

L'adjudication des travaux d'appropriation est fixée au 5 juin 1904.

Le montant des travaux s'élève à 14,627 fr. Le cautionnement exigé des soumissionnaires est fixé à 600 fr.

Anglars-Nozac. — Election du maire et de l'adjoint. — M. Souclacrou, maire ; M. Jauviou, adjoint ; radicaux, élus à l'unanimité des 12 votants.

Gramat. — Concours de pouliches. — Voici les résultats : Pouliches de 3 ans : MM. Bergou-

gnoux, à Lavergne, 460 fr. ; Maury, à Roc-Amadour, 370 fr. ; Bergougnoux, à Lavergne, 280 fr. ; Rochy, au Bourg, 240 fr. ; Lacarrière, à Thémènes, 240 fr. ; Tournié, au Périé, 140 fr. ; Louradour, à Martel, 140 fr. ; Rigal, à Issendolus, 140 fr. ; Marcilhac, à Gramat, 140 fr. ; Lacroix, à Gramat, 140 fr. ; Delsahut, à Thémènes, 100 fr. ; Turenne, à Thémènes, 100 fr. ; Gazeau, à Issendolus, 100 fr. ; Thamié, à Gramat, 100 fr. ; Richard, à Issendolus, 100 fr. ; Vernet, à Issendolus, 100 fr. ; Tournié, au Périé, 100 fr.

Pouliches de 2 ans : MM. Turenne, à Thémènes, 200 fr. ; Bel, à Alvignac, 150 fr. ; Marcilhac, à Gramat, 100 fr. ; Pradié, à Thémènes, 90 fr. ; Bergougnoux, à Lavergne, 90 fr. ; Marcilhac, à Gramat, 90 fr. ; Rochy, au Bourg, 65 fr. ; Mimi d'Artinsac, à Lavergne, 65 fr. ; Grimal, à Issendolus, 65 fr. ; Rigal, à Issendolus, 65 fr. Mentions honorables à MM. Ortal, à Montvalent ; Capelle, à Fontanes-Lunegard.

Martel. — Comité radical. — Le comité Républicain radical communal de Martel, dans sa séance du 22 mai 1901, envoie aux Représentants Républicains du département, ses félicitations pour leurs votes dans la loi sur les congrégations. Renouvelé à M. Combes et à ses collaborateurs du ministère, l'expression de son attachement, et l'engagement de persévérer dans les mesures prises contre les pires ennemis de la République.

Martel. — Arrestation. — La gendarmerie de notre ville a appréhendé dimanche soir un dangereux malfaiteur, Louis Galibert, âgé de quarante-quatre ans, sous l'inculpation de bris de mobilier communal et de tentative d'incendie.

Cet individu, étant en état d'ivresse, avait été conduit au violon municipal, et là il brisa le lit et y mit le feu qui, heureusement, fut vite éteint.

Galibert a été conduit lundi à la maison d'arrêt de Gourdon.

Gignac. — La foire. — La foire du 25 mai a été beaucoup plus importante que les années précédentes, beaucoup de bestiaux amenés vendus hors de prix :

Poulets, 0 fr. 50 la livre ; Poulets âgés de 8 à 15 jours, 0 fr. 50 la paire ; Eufs, 0 fr. 45 la douzaine ; Lapins, 0 fr. 50 la livre. En somme bonne foire pour tout le monde.

Bibliographie

Vient de paraître chez E. Bernard, éditeur, Paris-Salon, le bulletin indépendant et jugé avisé de nos grandes manifestations artistiques. Fondé en 1880, avec le concours de Louis Euaull, l'un de nos critiques les plus distingués, Paris-Salon s'est fait une loi de ne mettre en lumière que l'élite des œuvres et il s'est attaché à en fournir au public que des reproductions impeccables. C'est cette conscience dans la sélection et cette constante recherche du mieux qui ont assuré sa vogue, d'autant plus incontestée que surgissent sans cesse des imitations vulgaires qui compromettent les artistes au lieu de les servir.

Le succès de Paris-Salon a déterminé son éditeur à l'établir sur de nouvelles bases et à prendre l'initiative d'une classification méthodique des tableaux. Dans la vie moderne, les spécialités s'accroissent de plus en plus. L'art, dont le domaine est immense, n'a pas échappé à cette tendance générale.

Paris-Salon, s'inspirant des divisions acceptées, publiera désormais des fascicules absolument distincts et ne contenant chacun que des tableaux du même ordre artistique.

Paris-Salon a adopté la classification suivante qui est la plus complète et la plus rationnelle :

1° Le Nu ; 2° Les Portraits ; 3° Les Paysages ; 4° Les tableaux d'Histoire ; 5° Les Animaux ; 6° Les sujets Militaires ; 7° Les Marines ; 8° Les Tableaux de genre ; 9° Les Sujets religieux ; 10° La Sculpture.

Les raisons qui ont guidé l'éditeur dans cette nouvelle disposition sont faciles à déduire. Dans le monde entier, où l'art français fait prime, on collectionnera Paris-Salon pour se rendre compte de l'effet

et des progrès modernes. La confusion des sujets n'existant plus, il sera donc plus aisé aux goûts personnels de se satisfaire, et les chercheurs auront ainsi sous les yeux le plus complet ensemble de documents précieux.

Cette publication comprendra 10 fascicules format grand in-4° 27/35 contenant chacun de 24 à 32 reproductions des principales œuvres exposées.

Prix de chaque fascicule : 60 centimes. En vente chez tous les libraires, aux bibliothèques des gare et chez M. E. Bernard, éditeur, 29, quai des Grands-Augustins, Paris.

PAUL ROUÉ AVOCAT.

Grand Dictionnaire de droit français

Usuel et pratique ; Encyclopédie juridique, contenant : Les Codes, les Lois usuelles, la Jurisprudence, les Formules d'actes sous seing privé, les Tarifs, etc., etc.

Voici un livre attendu depuis bien longtemps, cherché partout, trouvé nulle part. Celui qui contient tout ce qu'il importe de savoir en matière de loi et de jurisprudence, pour ne pas perdre son procès, pour suivre sagement ceux qui sont engagés ou pour ne pas en être tenté. Le droit des citations aussi pressantes qu'intéressées.

Nous nous adressons à un public intelligent, à des gens qui nous comprendront, qui achèteront le Grand Dictionnaire et voudront l'avoir près d'eux comme un avocat toujours disposé à leur donner le nécessaire.

Avez-vous besoin d'un acte sous seing privé ? Oui, tous les jours. Vous trouverez ici des modèles pour tous les cas, avec les droits d'enregistrement et les délais.

Qui peut se dire à l'abri d'une contestation, d'un procès ? Personne ; il en naît tous les jours, au moment où on s'y attend le moins, sous les prétextes les plus futiles, parfois même sans prétexte. Et ce jour-là, si vous n'avez pas le présent Dictionnaire, qui vous instruira, vous vous exposerez à payer bien cher l'imprudence et la négligence que vous commettrez en n'achetant pas un livre utile.

L'ouvrage complet comprendra environ 250 livraisons de 8 pages in-4° sur deux colonnes ; elles seront bi-hebdomadaires et à 10 centimes. Cinq livraisons formeront une série à 50 centimes, sans couverture, soit 50 séries environ. C'est la matière de plus de 50 volumes de 300 pages ordinaires. Il nécessitera 25 millions de caractères au moins. C'est tout dire.

Pour en faciliter l'achat, nous acceptons des souscripteurs à 25 francs. Pour recevoir franco toutes les séries au fur et à mesure de leur apparition, il suffira donc d'envoyer un mandat de 25 francs à l'éditeur :

Ernest Flammarion, 26, rue Racine, Paris.

LA NATURE, Revue des sciences et de leurs applications aux Arts et à l'Industrie. Journal hebdomadaire et illustré. HENRI DE PARVILLE, rédacteur en chef ; Masson et Cie, éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain, Paris. — Sommaire du n° 1617, du 21 mai 1904.

Un légume nouveau, l'« Ovidius », par A.-L. Clément. — Pétales et matières colorantes, par Joseph Girard. — Les étoiles nouvelles. — Moto-cyclettes nouvelles, par G. Chambrès. — Un atelier modèle à bord d'un transatlantique, par D. B. — La Mandara du cheik el-Beled, par P. Hippolyte Boussac. — Photographies colorisées, par Carolus Karl. — Marteau électrique, par D. B. — Procédé de croisement de fer, par M. — Une locomotive routière à usages multiples, par Daniel Bellet. — Plantes à fleur sans graines, par A. Acloué. — Stanley, par R. — Emile Sarrau, par Henri de Parville. — Chronique. — Académie des sciences ; séance du 16 mai 1904, par Ch. de Villedeuil. — Corps humain dans l'espace, par G. M.

Ce numéro contient 10 gravures et le bulletin météorologique de la semaine.

LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 27 rue Racine, Paris, 7\* — Sommaire du 26 mai 1904.

Vue Nacla : Chronique. — Félix Chapiéau et Martial Tenoc : Artistes ambulants. — Gyp : Ciclo (suite). — Pierre Thénier : La Soeur de lait (fin). — Pierre Calmettes : L'Email et les emailleurs. — Pierre Saies : La course aux millions (suite). — Louis Jacolliot : Voyage aux Pays mystérieux (suite). — Variétés. — Petite correspondance.

LE MONDE ILLUSTRE, 13, quai Voltaire, Paris. Sommaire du numéro 2460 du 21 Mai 1904.

Envoi gratuit d'un numéro spécimen contre toute demande affranchie.

Les événements de la guerre. — Premiers détachements franchissant le massif montagneux du Nord de la Corée. — Construction d'un pont. — Les Japonais passent à Ping-Yang la rivière sur les ponts de bateaux du génie. — Batterie d'artillerie traversant un village Coréen. — La Garde Japonaise se rendant de Sèoul à Wju. — Un porteur de dépêches. — Les projecteurs de la Défense de Port-Arthur explorant l'horizon.

Les Maisons ouvrières en Allemagne. — L'exposition de St-Louis. — Cérémonie d'inauguration. — Monument commémoratif de l'achat de la Louisiane. — Le Président Francis prononce le discours. — Les organisateurs de l'Exposition. — Les illuminations du Palais. — La princesse Phu-Lun. — Le Palais de l'Electricité. — Actualités théâtrales. — Au Vaudeville ; La 3<sup>e</sup> Lune de Mme Fred Gresac et de M. Paul Ferrier. — Le Syndicat Mar-seillais des officiers de la Marine marchande, Vièrgé et ses œuvres. — M. Mary. — La plus grande arche en maçonnerie.

Roman illustré : Papa, par J. Berr de Turique. — Echéecs par M. D. Janowski. — Rébus. — Concours.

Le numéro 50 centimes. NOTA. — Tout nouvel abonné qui souscrit un abonnement au Monde Illustré d'ici au 31 Mai prochain, recevra gratuitement à titre de prime le numéro spécial sur les Salons de 1904.

Les maisons ouvrières Allemandes

Du Monde Illustré :

Ce ne sont évidemment pas les règlements de la Ville de Paris avec des rues cochant au bas mot 400 fr. le mètre linéaire qui peuvent faciliter l'édification des maisons ouvrières.

Jusqu'ici, il faudrait que les Compagnies d'assurances intervinssent, comme bailleurs de fonds. 31 institutions allemandes se sont groupées en ce genre. Elles prêtent à 3 0/0 pour la construction des maisons ouvrières. 75 millions ont été avancés par elles. Aussi a-t-il en Allemagne 301 sociétés, ayant construit 8.478 maisons et 24.075 logements, représentant une valeur de 103 millions, tandis que nous ne pouvons leur opposer en France que les faibles statistiques de l'Association coopérative de construction.

Le professeur Albrecht, bien connu par ses travaux d'économie sociale et les fonctions qu'il a remplies à Paris à l'Exposition de 1900, puis au Congrès de Du-seldorf, a conclu que le prix du terrain annulait forcément les associations philanthropiques à se contenter des colonies ouvrières. Les cours étroits et mal aérés y sont remplacés par de larges squares se transformant en place de jeux pour la jeunesse ou en pelouses dont une partie est réservée au séchage du linge.

Chaque appartement forme un véritable foyer familial. Même dans le logement le plus réduit, chaque locataire jouit d'un réel confort.

On est même arrivé à animer le style froid de ces bâtiments à l'aide d'un luxe architectural qui dissimule leur occupation par une population peu fortunée.

La société de construction qui a bâti ces maisons au nombre de quatre, y a fait entrer 325 appartements.

LE GLOBE TROTTER. Le plus grand et le plus beau journal des voyages, aventures, explorations, etc. — Le n° 15 centimes. Abonnement d'un an, 8 fr. — Rédaction-administration : Cloître St-Honoré, Paris. Sommaire du 19 mai.

Fantasia Mazabite, Max Dupin. — Les Supplées en Extrême-Orient, F. — Le « Globe Trotter » à travers le monde. Cimetière d'éléphants. — Le halage des trains à Glasgow. Bûcherons ingénieux. La plus petite race de chiens du monde. G. T. — L'île du Mystère. Recit fantastique (Illustration de Holszewski) (suite). H. G. Wells. — L'Aigle dans la fable et dans la réalité. Telloires. — Les Aventures d'un faux Derviche dans l'Asie centrale. Recit de voyage par le professeur Arminius Vambéry. (Illustrations de Loevy) (suite). — Chez les pirates, G. Presseau-Rolland. — Vers la liberté ! Recit d'aventures vécues (Illustrations de Tofani) (suite) E. Istivie. — Les voyages de nos lecteurs : Le chène de la rébellion, Vidal. — La route de Lhassa. Ivan Menchikoff. — Cu-

rosités naturelles : Lu fleur des hautes altitudes, XXX. — Les Carrières coloniales, G. F. — Compte rendu des séances de la Société de Géographie commerciale et de la Société de Géographie de Paris. M. D. — Nos Concours. Concours N° 124 (Le chemin de l'aveugle). Soixante prix. Résultats du concours N° 119. Les villes ramifiées Lauréats. M. Sphinx. — L'Espéranto, langue auxiliaire internationale, B<sup>e</sup> de Ménil.

GUERISON DES HERNIES

MEMBRE DU JURY ET HORS CONCOURS BANDAGES SANS RESSORTS, brevets s. g. d. g.

Nouveaux Bandages Electro-Médicaux

Tout le monde connaît les Bandages sans ressorts de M. GLASER, spécialiste à Héricourt (H<sup>e</sup>-Saône) qui ont délivré de leurs souffrances nombre de hernieux, nombre de malheureux atteints de cette cruelle infirmité qu'on appelle la HERNIE.

Les dispositions très ingénieuses, combinées par M. GLASER lui ont permis d'adapter l'électricité à ses bandages, ceux-ci restent toujours le BANDAGE sans RESSORT, modèle par excellence, qui se porte jour et nuit sans fatigue, aucun autre ne pouvant se placer au même rang, car il a pour devise,

Je maintiens les hernies les plus volumineuses, je les terrasse et les guéris finalement.

Nous pouvons l'affirmer hautement, ce bandage sans ressort, avec son application de l'électricité est le dernier mot de la science, car en plus de l'action bienfaisante du bandage, l'électricité contractant les anneaux, vient resserrer leurs fibres et rendre aux muscles abdominaux leur tonicité perdue.

Voici une réponse à la devise du Bandage de M. Glaser :

J'ai le plaisir de vous annoncer que mon fils, atteint d'une hernie depuis sa naissance, a été radicalement guéri, grâce au bandage perfectionné que vous lui avez appliqué le 16 août dernier. Je vous autorise à publier ma lettre dans l'intérêt de ceux atteints de hernie.

LAMARQUE Pierre, fils, au Pouget, commune de Calonges, par Le Mas-d'Agenais (Lot-et-Garonne). le 12 mars 1903.

Sont également guéris, le Rhumatisme, les maladies de l'estomac, les affections du système nerveux, l'impuissance, ainsi que les maladies spéciales aux femmes par les appareils Electro-Médicaux GLASER. Les courants électriques sont dosés et médicalement ordonnés par un médecin spécialiste attaché à la maison. Pour terminer notre article, nous dirons simplement à nos lecteurs et lectrices soucieux de leur santé, d'aller en toute confiance faire une visite à M. GLASER, il sera visible à Figeac, le 5 juin, Hôtel des Voyageurs ; à Cahors, le 6, Hôtel des Ambassadeurs.

La brochure sur la hernie et ces maladies est envoyée gratis et franco sur demande. Ecrire à M. J. GLASER à Héricourt. (Haute-Saône)

Bulletin Financier

Après un début très ferme, les cours se sont tassés sans cause apparente sauf le calme des affaires qui paraît être le motif de ce recul.

Notre 3 0/0 qui clôturait samedi à 97,12 revient à 97,02 après 97,17 premier cours.

Nous retrouvons le Comptoir National d'Escompte à 590 ; le Crédit Foncier à 677.

Le Crédit Lyonnais cote 1,095, la Société Générale, 632.

Nos Chemins sont fermes ; le Lyon reprend à 1317 ; le Nord à 1740 et l'Orléans 1405.

Le Suez clôture à 4115 sans changement après 4124 au début.

MINES D'OR

Rand Mines ..... 290 .. Chartered ..... 500 .. East Rand ..... 201 50

Parmi les fonds étrangers ; l'Extérieure finit à 83,82 ; l'Italien à 103 ; le Portugais à 60,02.

Le Russe Consolidé est à 89,50 ; le 3 0/0 1891 cote 73,20 après 74 premier cours.

Le Turc s'inscrit à 83,40 ; la Banque Ottomane, 579.

Depuis le 20 mai, l'Emprunt des Bons du Trésor Russe 5 0/0 1904 est admis aux négociations de la Bourse du Comptant et à terme. Les Cours se cotent en Bons d'un et de dix Bons.

Bégaiement

Peu de personnes ignorent quelle triste infirmité constituent les hémorroïdes car c'est une des affections les plus répandues, mais comme on n'aime pas à parler de ce genre de souffrances, même à son médecin, on sait beaucoup moins qu'il existe, depuis quelques années, un médicament, l'Elixir de Virginie, qui le guérit radicalement et sans aucun danger.

On n'a qu'à écrire, 2, rue de la Tacherie, Paris, pour recevoir franco la brochure explicative. On verra combien il est facile de se débarrasser de la maladie la plus pénible, quand elle n'est pas la plus douloureuse. Le flacon, 4 fr. 50, franco.

Le Greffier, A. POULVEREL.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE CAHORS

Les créanciers du sieur Joseph VALET, coiffeur à Cahors, sont invités à produire leurs pièces et bordereaux, et à se rendre le vingt-sept Juin mil neuf cent quatre, jour de Lundi, à trois heures du soir, salle d'audience du Tribunal, pour faire vérifier leurs créances et en affirmer la sincérité.

Le Greffier, A. POULVEREL.

BOURSE DE PARIS

Table of stock market data including 'RENTES ET ACTIONS AU COMPTANT ET A TERME' with columns for instrument names and prices.

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 29

LES DRAMES DU CŒUR

PAR A. VILLIERS

PREMIER ÉPISEDE

LE MOULIN GALANT

X

La Biscotte

— Louise, me dit le comte, je vous approuve et je vous plains ; cependant, si vous avez besoin, rappelez-vous que le comte de Chavenay est resté votre ami.

Il sortit. J'étais désemparé. Alors s'empara de moi un mal cruel qui ne me quitta plus, le mal qui me devore et me tue. Oui, depuis plus de vingt ans, je souffre et je meurs, et ce mal, vois-tu mon fils, ce mal que les médecins ne peuvent guérir, c'est le chagrin et le remords.

J'abandonnai la maison où j'avais été bien heureuse et où j'avais déjà tant souffert. Un désir impérieux me poussait vers mon pays. Je partis, te portant et demandant ma vie, car je n'avais rien voulu garder de la générosité du comte Urban.

J'allai à la maison de mon père. D'autres personnes l'habitaient. A ma demande, ils me répondirent que M. et Mme Dubord étaient morts de la peine qu'ils avaient éprouvée à la fuite de leur fille.

J'eus la force d'interroger ces étrangers sur moi-même et sur Pierre, mon fiancé. — Elle, la misérable, me dirent-ils, elle est riche et heureuse, sans doute, mais la punition viendra un jour.

— La punition, ils ne savaient pas qu'elle était arrivée. — M. Lenoir, continuèrent-ils, a failli devenir fou à la suite de l'événement ; puis il a disparu du pays à la suite d'un duel qu'il a eu avec un officier de la garnison.

— Lequel ? demandai-je. — Un lieutenant nommé Favrol, me répondit-on, qui fut tué dans cette affaire. Depuis, on n'a plus entendu parler de Pierre. Le bruit a couru, cependant, qu'il était passé à l'étranger et qu'il y était mort.

Je savais bien que Pierre n'était pas mort, mais je compris qu'il se cachait pour se venger des quatre jeunes gens qui avaient pris part à ma fuite et qui s'étaient joués de lui.

Je restai quelque temps à Besançon, mais j'y fus enfin reconnue, et l'indigna-

tion publique m'en chassa. — Je repris à pied le chemin de Paris, te traînant par la main. Dans ma profonde détresse, la faim eut raison de ma fierté, et puis je pensais mourir bientôt ; aussi, je n'avais plus qu'une espérance, te conduire vers ton père, lui dire qui tu étais, et m'en aller dans l'autre monde expier la faute que j'avais commise en celui-ci, heureuse encore de te laisser sous les yeux d'un protecteur riche et puissant.

— La force me laissa en chemin, et je m'arrêtai ici, où le comte me fit secourir jusqu'à l'heure de sa mort.

Voilà, mon fils, toute mon histoire, et maintenant tu en saisant que moi, à part mes souffrances et mes larmes dont Dieu seul sait le nombre. — Mais, dit Bernard, qu'une idée fixe dominait, vous ne me dites pas, ma mère, comment est mort M. Berthault, l'un des quatre officiers de Besançon. C'est celui-là que M. Chavenay aurait tué, dit-on.

— Je ne puis te dire cela, répondit la Biscotte ; M. Berthault et le comte Urban étaient amis, et ils ne pouvaient mettre la main à l'épée l'un contre l'autre. Dans tous les cas, je puis t'affirmer que celui qui t'a donné le jour était l'homme le plus noble et le plus loyal, et que sa conscience n'a jamais pu lui reprocher un crime, une mauvaise action et surtout une lâcheté.

— Merci, ma mère ; c'est à moi maintenant à savoir la suite de ceci, à découvrir ce qu'est devenu Pierre Lenoir, car, je le sens, sa vengeance est éveillée et plane au-dessus de nous !

— Je ne crains plus rien pour moi, fit la Biscotte, mais c'est à toi, le fruit vivant de ma faute, c'est à toi qu'il s'adressera.

— Moi, je suis un homme, dit Bernard, et je le défie ; mais il y a des êtres faibles et sans méfiance qu'il cherche à frapper également, des êtres que j'aime, et ceux-là je les défendrai.

Bernard avait deviné d'instinct, mais il ne connaissait pas son adversaire, et c'était là le défaut de sa cuirasse. Cependant il s'endormit plus tranquille ce soir-là, rêvant à ce qu'il écrirait à Lucienne le lendemain.

Le soir venu, il dina, et, quoique fati-

gué, il sortit. Pourquoi ses pas se dirigèrent-ils vers le chemin d'Ormy, pourquoi suivit-il ce chemin, pourquoi enfin prit-il à travers les champs, lorsqu'il fut près du village ? Certes, il ne voulait pas revoir Hélène de Champceuil, ainsi qu'il l'avait nommée la veille, et cependant, par distraction ou par fatalité, il s'arrêta devant le hangar où il savait trouver l'échelle dont il s'était déjà servi.

Il la regarda. Un combat se livrait en lui. Prendrait-il ou ne prendrait-il pas l'échelle ? Après tout, il ne courait pas plus de risque ce soir-là que l'autre soir, il ne pouvait être soupçonné de vol ou de mauvaise action ; que risquait-il.

Mais il était en contradiction avec lui-même. S'il essayait de revoir cette femme, il l'aimait donc encore ? S'il l'aimait encore après ce qui s'était passé entre elle et lui, qu'espérait-il donc ?

Il se disait tout cela, et pourtant il prit l'échelle et la porta au pied du mur, et la dressa comme il l'avait déjà fait. Il exécuta la manœuvre de la veille, et se hissa de même dans le noyer.

Ce soir-là, la nuit était fraîche. Hélène n'avait pas sa croisée et toucha longtemps du piano.

fenêtre et ce fut tout. Il s'était engourdi dans son arbre, il descendit.

Le peu de succès de sa visite nocturne lui fit jurer qu'il ne reviendrait pas.

Le lendemain, il reçut plusieurs invitations des châteaux voisins. Les propriétaires ayant appris le séjour de M. de Chavenay au Moulin-Galant s'empressaient de lui faire les honneurs de leurs résidences d'été.

La plupart avaient des filles à marier, et Gontran était un superbe parti. Impossible de refuser.

Un jour, il alla au Coutray, un jour à Lisses, un autre à Fontenay-le-Comte. Huit jours se passèrent en chasse, en dîners, en fêtes. Cependant, chaque soir, le jeune homme retournait à Ormy, prenait son échelle et se heurtait à son poste d'observation.

(A suivre.)

# Chronique agricole

## TRAITEMENT DE L'OIDIUM

L'oidium est une maladie déjà ancienne ; elle fut remarquée en France en 1847. C'est un des ennemis avec lequel le viticulteur doit compter, car ses ravages peuvent porter un grave préjudice à la récolte.

L'oidium se manifeste, à première vue, par une efflorescence d'un blanc grisâtre, terne, peu épaisse, ayant une odeur de moisi caractéristique. Lorsque le bois est atteint, les parties attaquées sont d'un brun noirâtre, mat et définitif.

On combat l'oidium presque toujours d'une manière efficace, avec le soufre.

Toutefois, dans certaines circonstances, et malgré des soufres répétés on n'a pu arrêter complètement ses ravages. On met presque toujours la faute sur la qualité du soufre, mais généralement c'est à une autre cause qu'est dû l'insuccès. Le propriétaire exécute les deux premiers traitements dans un temps relativement rapproché, tandis qu'il espace trop le troisième pour éviter une quatrième opération. Il peut arriver aussi que le soufre soit entraîné dans la terre par une forte pluie ou qu'il n'agisse pas par suite d'une température trop basse au moment de l'épandage. Après le second traitement la température est chaude et les conditions climatologiques très favorables au développement de l'oidium qui envahit les sarments et les fruits ; il devient alors très difficile d'arrêter son évolution. Dans les milieux qui craignent l'oidium, il ne faut donc pas hésiter à faire 4 et s'il le faut 5 traitements en temps opportun, pour empêcher son apparition.

Généralement 3 traitements suffisent :

Le premier est effectué lorsque les rameaux ont atteint de 10 à 15 centimètres, le second au moment de la floraison et le troisième quelques jours avant la véraison.

L'opération doit se faire par un temps calme, de préférence, et par une température d'au moins 25°.

Lorsque la journée est trop chaude, il faut opérer le matin de bonne heure ou le soir une fois la chaleur passée ; au milieu du jour, on risquerait de griller les parties exposées au soleil.

La quantité de soufre à employer à chaque soufrage dépend du développement de la vigne, de l'intensité du mal, de la perfection des instruments employés et de l'habileté de l'opérateur.

On répand en moyenne par hectare et par an :

### Soufre trituré

- 1<sup>er</sup> soufrage 15 kilos.
- 2<sup>e</sup> soufrage 45 à 50 k.
- 3<sup>e</sup> soufrage 60 à 65 k.

### Soufre sublimé

- 1<sup>er</sup> soufrage 15 kilos.
- 2<sup>e</sup> soufrage 30 à 35 k.
- 3<sup>e</sup> soufrage 40 à 45 k.

Pour les soufres supplémentaires, il faut à peu près la même quantité de soufre que pour la troisième opération.

En dehors de son action sur l'oidium, le soufre a la propriété de rendre les feuilles plus vertes et plus persistantes, de donner de la vigueur à la plante et de faciliter l'aoutement du bois. Il avance la maturité des raisins et la rend plus régulière ; le vin lui-même est d'une conservation plus sûre ; sa couleur plus intense et plus vive.

Quoique le soufre n'agisse pas préventivement, il est prudent de ne pas attendre l'apparition de l'oidium pour opérer.

Ne fussent qu'en raison des bons effets qu'il exerce sur la végétation, il faut soufre de bonne heure.

Le deuxième soufrage est le plus important. A ce moment l'oidium se trouve dans des conditions très favorables à son développement. Il importe d'éviter que ses spores agissent sur les ovaires des fleurs afin d'éviter la coulure.

L'effet du soufre sur le champignon se manifeste plus ou moins rapidement suivant que la température est plus ou moins élevée. La désorganisation a lieu dans 24 heures par les fortes chaleurs, alors qu'elle demande 4 à 5 jours avec une température de 24 à 28 degrés.

Presque toujours on effectue le premier soufrage à l'aide de la boîte à soufre. Pour les suivants, le soufflet ou mieux encore la souffreuse à dos d'homme sont préférables. Dans les grandes propriétés, on commence à se servir de souffreuses à grand travail devenues pratiques en raison des améliorations apportées à leur construction.

Ces instruments permettent de faire pénétrer les poussières de soufre ou autres poudres dans l'intérieur des souches et de les répandre uniformément sur toutes leurs parties. Ils présentent encore l'avantage d'opérer plus rapidement et de faire une notable économie de matières. Cette économie peut être évaluée à 25% avec le soufflet et à 35% avec les souffreuses.

Le soufre n'est pas la seule matière employée pour combattre l'oidium ; on a essayé les polysulfures alcalins,

le permanganate de potasse, le carbure de calcium, etc.

### FORMULE DUTOUR

- Foie de soufre..... 500 gr.
- Savon noir..... 500 gr.
- Eau..... 100 lit.

Le savon n'est ajouté que dans le but d'assurer l'adhérence de la solution sur les raisins et les sarments.

Cette solution, dit M. Dufour, n'est pas destinée à remplacer le soufre, mais elle peut rendre quelques services pour arrêter les attaques d'oidium sur les raisins.

Il est essentiel d'employer du foie de soufre à odeur forte jaune et non gris, pour qu'il ait toute son efficacité.

### FORMULE TUCHOT

- Permanganate de potasse..... 125 gr
- Chaux..... 3 kil.
- Eau..... 100 lit.

On fait dissoudre le permanganate de potasse dans deux ou trois litres d'eau chaude.

On délie la chaux dans 10 ou 12 litres d'eau, on y mélange le permanganate et on complète à 100 litres.

Les deux formules ci-dessus se répandent à l'aide du pulvérisateur.

M. Tuchot déclare s'être bien trouvé de l'emploi du carbure de calcium en poudre répandu le matin lorsqu'il y a un peu de rosée, ou dans le jour après avoir aspergé avec de l'eau ordinaire pour favoriser la production du gaz acétylène.

De toutes ces formules, aucune n'a la durée préservative du soufre. Si les produits sus-mentionnés ont la faculté de détruire instantanément l'oidium, ils présentent l'inconvénient de ne pas avoir une efficacité prolongée. A notre avis, ils ne peuvent pas remplacer le soufre, mais simplement compléter son effet utile en cas d'invasion sérieuse.

J. ARTIGALA,

Diplômé de la Ferme-Ecole de l'Aude.

## CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

### Transport des denrées

#### EN WAGONS RÉFRIGÉRANTS

La question du transport des denrées en wagon réfrigérant est depuis quelque temps à l'ordre du jour.

La Compagnie d'Orléans qui est au premier rang pour l'alimentation de Paris en viande, volailles, etc., ne pouvait négliger cette amélioration si importante pour le trafic de ces denrées pendant la saison chaude.

Dans le but de mettre le plus rapidement possible ces moyens nouveaux à la disposition des expéditeurs de son réseau, elle seconde de tout son pouvoir les efforts d'une Société nouvellement créée laquelle guidée par les avis de la Compagnie, aidée par les locations de wagons aux conditions les plus favorables, organise actuellement sur le réseau ces transports en wagons réfrigérants. Un de ces services, fonctionnant depuis le 1<sup>er</sup> mai sur la section de Bordeaux à Angoulême et malgré la température exceptionnellement fraîche des premiers jours, les résultats obtenus sont des plus encourageants pour l'avenir.

D'autres organisations sont en préparation dans le Centre ; tout permet d'espérer le succès de ces premières entreprises et le développement prochain sur les lignes de la Compagnie d'Orléans au grand profit de l'agriculture, d'un mode de transport qui facilitera l'été, le trafic périssables, gêné, sinon même arrêté tout à fait par les chaleurs.

### Billets de libre circulation pour les plages des Côtes Sud de BRETAGNE

Pour répondre au désir des touristes qui se proposent, soit de faire un voyage d'excursion sur les Côtes Sud de Bretagne sans programme arrêté d'avance, soit de s'installer sur une des plages de la côte et de rayonner de là sur les autres localités de cette région si variée et si intéressante, la Compagnie d'Orléans, délivre chaque année, du samedi veille de la fête des Rameaux, au 31 Octobre inclusivement, au départ de toute gare du réseau, des billets d'abonnement pour baignades de mer et excursions sur les plages des Côtes Sud de Bretagne, dont les prix sont fixés ainsi qu'il suit :

1<sup>o</sup> Au départ de toute gare du réseau située à 500 kilomètres au plus de **Savenay**, 100 fr. en 1<sup>re</sup> classe, et 75 fr. en 2<sup>e</sup> classe.

2<sup>o</sup> Au départ de toute gare du réseau située à plus de 500 kilomètres de **Savenay**, les prix ci-dessus augmentés par chaque kilomètre de distance en plus de 500 kilomètres de 0 fr. 1344 en 1<sup>re</sup> classe, et de 0 fr. 09072 en 2<sup>e</sup> classe.

Billets. — Les billets d'abonnement pour baignades de mer et excursions sur les plages des Côtes Sud de Bretagne se composent de trois coupons donnant droit :

Le 1<sup>er</sup>, à un voyage aller, avec arrêts facultatifs aux gares intermédiaires entre le point de départ et l'une quelconque des gares de la ligne du **Croisic** et de **Guérande à Châteaulin** et des lignes d'embranchement vers la mer (Quiberon, Concarneau, Pont-l'Abbé, Douarnenez) ;

Le 2<sup>e</sup>, à la libre circulation sur cette ligne et ses embranchements vers la mer, avec arrêts facultatifs à toutes les gares ;

Le 3<sup>e</sup>, à un voyage retour, avec arrêts facultatifs aux gares intermédiaires, entre l'une quelconque des mêmes gares et le point de départ primitif.

Validité. — La durée de validité des billets d'abonnement pour baignades de mer et excursions aux plages des Côtes Sud de Bretagne est de 33 jours ; cette durée

peut être prolongée une ou deux fois d'un mois, moyennant le paiement pour chacune de ces périodes d'un supplément égal à 25 0/0 du prix initial, sans que la validité puisse, en aucun cas, dépasser le 15 Novembre.

La demande pour billets d'abonnement doit être accompagnée d'un portrait photographié d'environ 0,04x0,03 sur épreuve non collée. Ce portrait sera collé par les soins de la Compagnie sur le billet d'abonnement.

Facilités données aux voyageurs pour aller visiter les plages de Bretagne desservies par le réseau d'Orléans.

La Compagnie d'Orléans délivre pendant la période du Samedi, veille de la fête des Rameaux, au 31 Octobre (inclusivement) des billets d'aller et retour individuels en 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes pour les stations balnéaires de St-Nazaire, Pornichet, Escoubac-la-Baule, Le Pouliguen, Batz, Le Croisic, Guérande, Quiberon, St-Pierre-Quiberon, Plouharnel-Carnac, Vannes, Lorient, Quimper, Concarneau, Quimper, Pont-l'Abbé, Douarnenez et Châteaulin.

En vue de faciliter les déplacements, la Compagnie délivre du samedi, veille de la fête des Rameaux (inclus) au 1<sup>er</sup> Octobre (inclus) aux familles d'au moins 3 personnes payant place entière et voyageant ensemble, des billets d'aller et retour collectifs de famille en 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes, de toutes stations du réseau pour les stations balnéaires dénommées ci-dessus distantes d'au moins 125 kilomètres de la station de départ.

Les billets sont établis par l'itinéraire à la convenance du public ; l'itinéraire peut n'être pas le même à l'aller et au retour.

Le prix est ainsi fixé :

Pour les trois premières personnes, prix des billets aller et retour ordinaires dont la délivrance est prévue au paragraphe 1<sup>er</sup> du Tarif spécial G. V. N<sup>o</sup> 2.

Pour chaque personne en plus, à partir de la quatrième, réduction de 50 0/0 sur le prix des billets simples, applicable aux trajets d'aller et retour.

Le chef de famille peut être autorisé à revenir seul à son point de départ à la condition d'en faire la demande en même temps que celle du billet.

Il peut, en outre, obtenir une carte d'identité sur la présentation de laquelle il pourra voyager isolément à moitié prix du tarif général pendant la durée de la villégiature de la famille, entre le lieu de départ et le lieu de destination mentionnés sur le billet.

La durée de validité des billets est de deux mois et part de la délivrance des billets, ce jour non compris ; elle peut être prolongée d'un mois, moyen-

nant le paiement d'un supplément le 20 0/0 du prix du billet. Toutefois la date d'expiration de la validité des billets précités ne peut, en aucun cas, dépasser le 15 novembre à minuit (Nuit du 15 au 16 Novembre).

## A. WILCKEN

CHIRURGIEN-DENTISTE  
DIPLOMÉ

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE L'ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS

DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA ET DE L'ÉCOLE NORMALE D'INSTITUTEURS

Consultations tous les jours de 9 h à 5 h.

69, BOULEVARD GAMBETTA  
EN FACE LE CAFÉ TIVOLI  
M. Wilcken n'a pas d'OPÉRATEURS  
IL GARANTIT SON TRAVAIL  
ATTENDU QUE TOUT EST FAIT PAR LUI-MÊME

## BOURGNET DENTISTE

9 - RUE DU LYCÉE - 9

SEULE MAISON A CAHORS POUVANT livrer un Dentier dans la même journée  
Tous les travaux sont garantis sur facture  
Deux ans de crédit sans payer plus cher qu'ailleurs  
GRANDE BAISSE DE PRIX

## L. MAURY

Chirurgien-Dentiste de la Faculté de Médecine de Paris

Lauréat de l'Ecole Dentaire de France

Successeur de BAKER

75, Boulevard Gambetta

Maison Bouysson, (de 9 à 5 heures)

Travail parfait et entièrement garanti

Le propriétaire gérant : A. COUESLANT

## Anti-Anémique de J. Filhol

Le flacon 1,25 | AU CITRO-PHOSPHATE DE FER | Le flacon 1,25

De longues années d'expérience garantissent son efficacité certaine dans l'Anémie, Chlorose, Leucorrhée ou Pertes Blanches. Peut être employé par les personnes les plus délicates.

### SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS

DEPOT ET PREPARATION :

PHARMACIE NORMALE, Place des Petites-Boucheries, CAHORS  
P. ORLIAC, Pharmacien de 1<sup>re</sup> classe, genre et successeur.

# Imprimerie A. Coueslant

1, Rue des Capucins, CAHORS

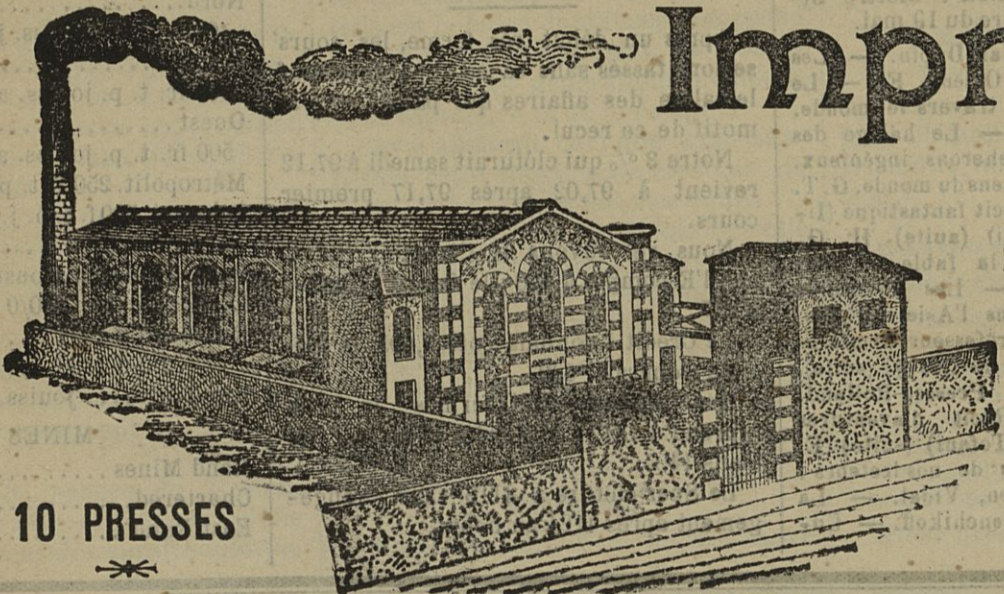
### IMPRIMEUR :

De la Compagnie d'Orléans, de la Compagnie des Chemins de fer Noëntais  
DE L'UNION FRANÇAISE ANTIALCOOLIQUE, DE L'UNION FRANÇAISE DES FEMMES POUR LA TEMPÉRANCE  
de la Société française de Tempérance de la Croix-Bleue

du Club Cévenol, des Syndicats d'Initiative départementaux  
des Associations des Anciens Elèves :

de l'École Normale des Instituteurs de la Seine,  
DE L'ÉCOLE NORMALE DES INSTITUTEURICES DE LA SEINE,  
du Lycée Fénelon et du Lycée Rollier

de nombreuses publications médicales, sténographiques et antialcooliques, etc., etc., etc.



10 PRESSES

INSTALLATION

A vapeur et à l'électricité.

OUVRAGES DE LUXE, TRAVAUX EN TOUS GENRES (ADMINISTRATIFS & COMMERCIAUX)

BROCHURES, JOURNAUX ILLUSTRÉS, PÉRIODIQUES, MÉMOIRES & THÈSES

## CIRCULAIRES, PROSPECTUS, AFFICHES, LABEURS

Étiquettes, Enveloppes, Têtes de Lettres, Factures, Registres

TABLEAUX, PROGRAMMES, CARTES COMMERCIALES, MENUS

Mandats, Souches, Lettres de Naissance, Mariage et Décès

## CARTES DE VISITE

PRIX MODÉRÉS